

FICHE-CURSUS

**Département : Formation musicale, écriture, direction d'orchestre
et érudition**

Discipline : Instrumentation et orchestration

Cette fiche cursus a pour objectif de préciser les contenus pédagogiques de l'enseignement de l'instrumentation et de l'orchestration au Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Maur-des-Fossés. Elle complète le règlement des études et le règlement intérieur en vigueur.

Professeur

Olivier Kaspar

Organisation des cycles

Durée des études : 3 ans (3 niveaux d'études et 3 périodes historiques distinctes).

Conditions d'accès : ouverte aux élèves du Conservatoire titulaires de l'U.V. complémentaire de formation musicale (niveau CEM) et qui ont suivi au moins les 2 premiers niveaux de la classe d'écriture ; ou aux élèves externes attestant d'un niveau équivalent dans ces 2 disciplines.

Limite d'âge : pas de limite d'âge.

Durée hebdomadaire des cours : 2h30 par niveau.

Programme :

- Troisième cycle court, 1^{ère} année :

Etude du répertoire : œuvres composées avant 1830.

Evaluation : travail personnel sur une œuvre (généralement) pour piano imposée deux mois avant + mise en loge (12 h) en fin d'année scolaire sur ces auteurs de référence: Haydn / Mozart / Beethoven / Schubert / Mendelssohn.

Récompense : passage en deuxième année avec la mention Bien ou Très bien. La mention Assez bien autorise le redoublement une année.

- Troisième cycle court, 2^{ème} année :

Etude du répertoire : œuvres composées entre 1830 et 1900.

Evaluation : travail personnel sur une œuvre (généralement) pour piano imposée 2 mois avant. + mise en loge (12 h) sur ces principaux auteurs de référence : Schumann / Dvorak / Brahms / Grieg / Liszt / Tchaïkovski.

Récompenses : l'Unité de Valeur est validée avec la mention Bien ou Très bien. La mention Assez bien autorise le redoublement une année.

Diplôme : le CEM est délivré après l'obtention de :

- l'UV de la discipline principale mention Bien ou Très Bien,

- l'UV complémentaire d'écriture mention Assez Bien, Bien ou Très Bien.

- 3^{ème} Cycle spécialisé :

Etude du répertoire : œuvres composées après 1900.

Evaluation : travail personnel sur une œuvre (généralement) pour piano imposée deux mois avant + mise en loge (12 h sur ces auteurs de référence : Debussy / Ravel / Stravinsky / Bartók / Prokofiev + un travail libre (soit l'orchestration d'une pièce au choix du candidat, soit un arrangement pour ensemble réduit d'une œuvre orchestrale qui pourra être présenté en public lors de la saison culturelle de la ville l'année suivant la scolarité).

Récompenses : l'Unité de Valeur principale est décernée avec la mention Très bien ou Bien. La Mention Assez bien permet le redoublement une année.

Diplôme : le **DEM** est délivré après l'obtention de :

- l'UV de la discipline principale mention Bien ou Très Bien,
- l'UV complémentaire d'écriture mention Assez Bien, Bien ou Très Bien.